GENERAL DESCRIPTION OF EASTPORT MAP SHEET AREA, 21B

The area covered by the Eastport map sheet comprises a small part of southwestern Nova Scotia (240 square miles) and the most southwesterly offshore tip of New Brunswick (81 square miles).

The Nova Scotia part includes most of the Digby Neck escarpment and part of the eastern coastal lands of St. Mary Bay. At the southern tip, the long narrow escarpment, which is an extension of the North Mountain ridge, is broken in two places, forming Long Island and Brier Island. Elevations range up to 300 feet above sea level, and both north and south slopes dip sharply to the sea. The undulating mainland topography is characterized by chains of lakes or bogs.

The New Brunswick part comprises three main offshore islands in the Bay of Fundy: Deer, Campobello, and Grand Manan. Grand Manan is the largest island; the undulating topography rises to 400 feet above sea level on the west coast, sloping to sea level on the east. On the other two islands, the topography is undulating with elevations to 300 feet.

Fishing is the main industry in these parts of both provinces; small mixed farms and pulpwood also contribute to the economy.

CLIMATE

The humid temperate climate of the area is modified by the Bay of Fundy. The mean annual temperature is 43° F. There are about 143 frost-free days in Nova Scotia, and 177 on Grand Manan. The annual rainfall is about 40 inches in Nova Scotia and 47 inches on Grand Manan. The total snowfall is 75 inches in Nova Scotia and 70 inches on Grand Manan.

Wind influence is particularly noticeable on the west coast of Grand Manan Island, where growth retardation and deformation of trees occur.

ECOLOGY

Because of the hard, weather-resistant bedrock, the soils are often thin and stony. The soils are mostly Podzols and Gleysols, and all have low base saturation and are infertile.

In the upland region of Nova Scotia, the soils are generally of sandy loam to gravelly loam texture. The Ordovician bedrock of the mainland is sedimentary limestone, shale, and sandstone, whereas the escarpment has a substratum of Triassic amygdaloid traprock.

Triassic basalts and diabase underlie Grand Manan, whereas Silurian volcanics and highly metamorphosed slates underlie the other two islands.

In the mixed coniferous and deciduous forests of Nova Scotia, the dominant species are red spruce (*Picea rubens*), balsam fir (*Abies balsamea*), eastern hemlock (*Tsuga canadensis*), maples (*Acer* spp.), and birches (*Betula* spp.). Poorly drained regions support black spruce (*Picea mariana*), red maple (*Acer rubrum*), tamarack (*Larix laricina*), and alders (*Alnus* spp.). In New Brunswick, the vegetation is predominantly spruce and fir and includes some scattered stands of hardwood on the crests of hills.

Except on Campobello Island, the deer population in this area is very high. This is probably because of the moderating influences of the maritime climate that result in mild winters. Snow depths in New Brunswick and on the North Mountain escarpment of Nova Scotia do restrict deer for longer periods. Deer were introduced to Campobello in the early 1960s and have not increased significantly. Moose are not present in the New Brunswick part of the area, but they are occasionally found in the Nova Scotia mainland part.

LAND CLASSIFICATION FOR UNGULATES

In the New Brunswick part of the area, Class 2 and 3 lands for ungulate production predominate. The smaller islands, which are limited by the small land area and lack of shelter from the winds, have been rated Classes 5, 6 and 7. The main limitation is the low fertility of the soils. The many acid bogs also limit the potential of the land to support white-tailed deer (*Odocoileus virginianus*) and moose (*Alces alces*). The lack of fertile ponds and water bodies limits moose capability slightly. Exposure and steep cliffs along western Grand Manan are also limitations.

In Nova Scotia, Class 3 and 4 lands are the most common, and moisture and shallow rocky soils are the main limiting factors. Exposure and topography are limitations on the North Mountain escarpment. Boggy sites on the mainland and lands along the rocky beaches of St. Mary Bay have been rated Class 5. A tract of Class 2 land occurs on Digby Neck, and is limited by low fertility.

Climate and snow depth are not limitations in this area, but they are common in many parts of New Brunswick to the north.

The present high populations of deer give some indication of the high potential of this area. In the 1970 hunting season, Grand Manan Island produced more deer per square mile than any other area in New Brunswick. Accessibility for hunters in the New Brunswick part is good for residents of the islands. Accessibility elsewhere, particularly on the mainland area of Nova Scotia, is limited.

Capability classification by W. H. Prescott, Nova Scotia Department of Lands and Forests.

DESCRIPTION DU TERRITOIRE DE LA FEUILLE D'EASTPORT - 21B

Le territoire inscrit sur la feuille d'Eastport englobe une petite partie du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse (240 milles carrés) et l'extrémité de la pointe sud-ouest du Nouveau-Brunswick (81 milles carrés).

Le secteur situé en Nouvelle-Écosse comprend la majeure partie de la péninsule Digby et une certaine étendue des terres situées sur la côte est de la baie de Ste-Marie. L'escarpement long et étroit qui forme la péninsule est, en fait, un prolongement de la crête du mont North; il est coupé à deux endroits, formant les îles Longue et Brier. L'altitude atteint jusqu'à 300 pi et les versants nord et sud plongent tous deux dans la mer sans transition. Le relief est ondulé à l'intérieur des terres; la présence de chaînes de lacs ou de marécages le caractérise.

La partie située au Nouveau-Brunswick comprend trois grandes îles situées à une certaine distance des côtes, dans la baie de Fundy: ce sont les îles Deer, Campebello et Grand Manan. L'île Grand Manan est la plus vaste; son relief est ondulé et l'altitude atteint 400 pi sur la côte occidentale, s'abaissant jusqu'au niveau de la mer à l'est. Le relief des deux autres îles est ondulé et l'altitude y atteint 300 pi.

La pêche est la principale activité pratiquée dans chacune des deux parties du territoire; les habitants tirent également certains revenus de l'agriculture mixte et de la coupe du bois.

CLIMAT

Le climat tempéré humide du territoire subit l'influence modératrice de la baie de Fundy. La température annuelle moyenne est de 43° F. On compte environ 143 jours sans gel en Nouvelle-Écosse et 177 sur l'île de Grand Manan. La précipitation annuelle est d'environ 40 po en Nouvelle-Écosse et 47 à Grand Manan. Il tombe 75 po de neige en Nouvelle-Écosse et 70 à Grand Manan.

L'influence du vent est beaucoup plus marquée sur la côte ouest de l'île de Grand Manan où les arbres sont déformés et leur croissance retardée.

ÉCOLOGIE

Parce que la roche en place est dure et résiste aux agents d'altération, les sols sont souvent minces et pierreux. Les sols sont pour la plupart des podzols et des gleysols; ils sont peu fertiles et leur teneur en bases est faible.

Dans la région de hautes terres de la Nouvelle-Écosse, les sols ont habituellement une texture de loam sableux ou de loam graveleux. La roche en place ordovicienne de l'intérieur des terres comprend des calcaires, des schistes argileux et des grès; l'assise rocheuse de l'escarpement, est une roche trappéenne amygdaloïde triasique.

Des basaltes et une diabase triassiques forment les assises rocheuses de l'île de Grand Manan; les deux autres îles sont formées de roches volcaniques et d'ardoises fortement métamorphisées siluriennes.

Dans les forêts mixtes de la Nouvelle-Écosse, les essences dominantes sont le pin rouge (*Picea rubens*), le sapin baumier (*Abies balsamea*), la pruche de l'est (*Tsuga canadensis*), les érables (*Acer* spp.) et les bouleaux (*Betula* spp.). Dans les régions mal drainées croissent le pin noir (*Picea mariana*), l'érable rouge (*Acer rubrum*), le mélèze laricin (*Larix laricina*) et les aulnes (*Alnus* spp.). Au Nouveau-Brunswick, le couvert végétal est surtout constitué de pin, de sapin et de quelques peuplements dispersés de feuillus occupant le sommet des collines.

Sauf sur l'île Campobello, le cerf est très abondant dans le territoire. Ce fait est probablement dû à l'influence modératrice du climat maritime aux hivers doux. L'épaisseur du couvert de neige au Nouveau-Brunswick et sur l'escarpement du mont North en Nouvelle-Écosse empêche rarement le cerf de se déplacer tandis que des épaisseurs plus importantes à l'intérieur des terres de la Nouvelle-Écosse expliquent l'absence de cerf pendant de longues périodes. Le cerf a été introduit à Campobello peu après 1960 et leur nombre ne s'est pas accru considérablement depuis. L'orignal est absent de la partie du territoire située au Nouveau-Brunswick mais on le trouve parfois en Nouvelle-Écosse.

POSSIBILITÉS POUR LES ONGULÉS

Dans la partie du territoire située au Nouveau-Brunswick, la majorité des terres appartiennent aux classes 2 et 3. Les îles les plus petites, que limitent leur faible superficie et l'absence d'abris contre le vent, ont été placées dans les classes 5, 6 et 7. Le principal facteur limitatif est le manque de fertilité des sols. La présence de nombreux marécages acides limite également les possibilités d'accueillir le cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) et l'orignal (*Alces alces*). Le manque d'étangs et de nappes d'eau fertiles limite également les possibilités d'offrir asile à l'orignal. L'exposition et la raideur des escarpements dans la partie ouest du Grand Manan sont des facteurs limitatifs additionnels.

En Nouvelle-Écosse, les terrains de classe 3 et 4 sont les plus communs, l'humidité et la faible épaisseur des sols pierreux étant les principaux facteurs limitatifs. L'exposition et la topographie des lieux limitent la production sur l'escarpement du mont North. Les sites marécageux situés à l'intérieur des terres et les terres qui bordent les plages rocheuses de la baie de Ste-Marie ont été placées dans la classe 5. Une bande de terrain de classe 2 apparaît sur la péninsule de Digby; le manque de fertilité des sols y limite la production.

Le climat et l'épaisseur de la neige ne sont pas des facteurs limitatifs dans le territoire contrairement à ce que l'on peut constater dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick situées plus au nord.

Les populations importantes de cerfs qui vivent actuellement dans le territoire donne une idée de ses possibilités élevées. En 1970, pendant la saison de chasse, l'île de Grand Manan a produit plus de cerfs par mille carré que n'importe quel autre secteur du Nouveau-Brunswick. Au Nouveau-Brunswick, les conditions d'accès sont bonnes pour les chasseurs qui habitent les îles. Ailleurs et surtout à l'intérieur des terres situées en Nouvelle-Écosse, les conditions d'accès sont limitées.

Classement des possibilités par W.H. Prescott, ministère des Terres et Forêts de la Nouvelle-Écosse.